Réunion des États parties à la Convention contre la torture   
et autres peines ou traitements cruels,   
inhumains ou dégradants

Quinzième réunion

Genève, 8 octobre 2015

Point 5 de l’ordre du jour provisoire

Élection, conformément aux dispositions des paragraphes 1 à 5 de l’article 17   
de la Convention, de cinq membres du Comité contre la torture pour remplacer   
ceux dont le mandat prendra fin le 31 décembre 2015

Élection de cinq membres du Comité contre la torture   
et autres peines ou traitements cruels, inhumains   
ou dégradants, en remplacement de ceux   
dont le mandat viendra à expiration   
le 31 décembre 2015

Note du Secrétaire général

Additif

1. Conformément à l’article 17 de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, la quinzième réunion des États parties à la Convention se tiendra à l’Office des Nations Unies à Genève, le 8 octobre 2015, aux fins d’élire cinq membres du Comité contre la torture sur une liste de personnes désignées par les États parties, en remplacement de ceux dont le mandat viendra à expiration le 31 décembre 2015 (voir CAT/SP/15/2).

2. Les notices biographiques des 13 personnes dont les candidatures ont été reçues au 16 juin 2015 figurent dans l’annexe au document publié sous la cote CAT/SP/15/2.

3. La notice biographique d’un candidat supplémentaire, désigné après le 16 juin 2015, figure dans l’annexe au document publié sous la cote CAT/SP/15/2/Add.1.

4. L’annexe au présent document comporte la notice biographique d’un candidat supplémentaire qui a été désigné par la Tunisie le 21 septembre 2015.

Annexe[[1]](#footnote-1)\*

Abdelwahab Hani (Tunisie)

**Date et lieu de naissance :** 18 janvier 1965, Sfax – Tunisie

**Langues de travail :** arabe (native) - français (excellent) - anglais (pratique) - espagnol (lecture)

**Situation/fonctions actuelles**

Consultant, « Association pour la prévention de la torture » (APT), ONG internationale, conseil, accompagnement et suivi du processus de ratification du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et de mise en œuvre du MNP, Tunisie;

Représentant permanent, auprès de l’Organisation des Nations Unies à Genève, notamment du Conseil des droits de l’homme, « Commission arabe des droits humains » (ACHR), ONG régionale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social;

Fondateur, Président honoraire « Fondation ALMAJD pour les études stratégiques », Think Tank, Tunisie.

Principales activités professionnelles

Project-Manager, Traduction scientifique et technique, Paris

Project-Manager Recherche & Développement, Biotechnologie, Compiègne

Traducteur - réviseur, littérature scientifique et technique, français-arabe, Paris

Journaliste, éditeur et présentateur programme TV dédiés aux droits humains, Paris-Diaspora

Enseignant vacataire, chargé de travaux pratiques et de cours théoriques, « Biochimie appliquée », France

Études

2000-2002: Master « Action humanitaire », Université de Genève

1999: Certificat « Évaluation et prospective de la recherche et de la technologie », (CNAM, Paris)

1998: Certificat « Valorisation de la recherche biologique et médicale », Université de Paris

1993-1997: Diplôme Recherche « Biologie moléculaire et cellulaire », (EPHE, Paris et UTC, Compiègne)

1987-1991: Préparation du Diplôme de « Technologie alimentaire », (ENNTA, Tunis)

Autres activités principales dans le domaine des droits de l’homme   
 présentant un intérêt pour le mandat du Comité contre la torture

Conseil et formation sur les mécanismes de protection des droits humains; public cible : défenseurs des droits humains, journalistes, organisations de la société civile du monde arabe;

Assistance technique auprès des États de la région arabe, sous l’égide du « Danish Institute for Human Rights »;

Suivi des rapports périodiques des pays de la région MENA auprès des organes conventionnels;

Suivi de plaintes individuelles auprès du Comité contre la torture;

Saisine de l’Organisation des Nations Unies pour l’éducation, la science et la culture (UNESCO), pour violation du droit à l’éducation, comme forme de répression post-carcérale;

Actions pénales contre la torture en vertu de la compétence universelle et sensibilisation contre l’impunité;

Coordination de la société civile aux conférences internationales et rédaction des déclarations finales;

Membre fondateur et Secrétaire général « Association tunisienne des victimes de la torture » en exil;

Membre fondateur « Association stratégie, prospective et évaluation de la recherche et de la technologie »;

Membre dirigeant « Alliance démocratique des maghrébins ».

Publications les plus récentes dans le domaine

Des centaines d’articles de sensibilisation et d’éducation, axés notamment sur la prévention de la torture, la lutte contre l’impunité, l’intégrité et la dignité humaine, les mécanismes internationaux, régionaux et thématiques de protection, les versants de la diversité aux confluents de l’Universalité des droits humains.

1. \* Les notes biographiques ne sont pas revues par les services d’édition. [↑](#footnote-ref-1)